

Image not found or type unknown



Faut-il prendre la mutuelle santé de l'employeur

Par **bebi**, le **19/11/2008** à **20:26**

mon ami est chauffeur livreur, son employeur lui demande de prendre une mutuelle santé collective. il en possède déjà une moins chère et qui lui donne entière satisfaction. son employeur peut-il l'obliger? merci